

**NOUVEAU DROUOT** Un collectif d'habitants déplore la méthode

# “Relogement, parlons-en...”

Un collectif d'habitants vient de se créer au Nouveau Drouot, pour dénoncer les conditions, qu'ils estiment inacceptables, du processus de relogement en cours. Ils veulent peser dans les décisions qui les concernent, accompagner les locataires, les informer sur leurs droits et faire le maximum pour obtenir un logement correspondant à leurs besoins et à leurs souhaits.

Les habitants du Drouot ne s'en sont toujours pas remis de cette réunion publique du 15 octobre dernier (DNA du 18 octobre 2018)... C'est là qu'on leur avait officiellement annoncé la démolition promise de six immeubles des rues de l'Ill, de la Thur et de la Navigation, soit 290 logements, « 190 familles concernées, parce que beaucoup de logements sont déjà vides ou occupés par des associations », précise Eric Peter, directeur général de m2A Habitat, le bailleur.

« On avait bien vu qu'à Navigation, ils ne relogaient plus après les départs... Mais rue de l'Ill et de la Thur, ils reloquaient quand même. Nous, on espérait une rénovation... En fait, le 26 rue de la Navigation, ce sera la première démolition... », se résigne Amina\*.

## « Un accompagnement plus humain »

« On nous a dit que la démolition était irrévocable. Nous, on a grandi dans le quartier, on y est resté, on s'y plaît... », explique la jeune femme, installée dans le canapé du confortable appartement de sa sœur Aliya\*, une jeune maman, qui ne craint pas, ici au Drouot, que les enfants jouent dans la cour. « Le quartier sera réaménagé; dans dix ans, il y aura de nouveaux logements... mais ce ne sera pas pour nous », regrette Kenzo\*, fringuant quadragénaire de la rue de l'Ill. Pour lui, « l'Anru, la rénovation urbaine, c'est du pipeau, de belles paroles. Si les habitants de Drouot avaient pu acheter leur logement, aujourd'hui, ils auraient quelque chose. Maintenant, ils doivent déménager, et ce qu'on leur propose, c'est des quartiers, comme Bourzwiller, Wagner ou Coteaux, aussi délabrés que celui-ci... sauf que si c'est pour habiter dans un cadre aussi dégradé que celui-ci,



Malaise palpable au Drouot. PHOTO DNA - M.M.

## « UN TRAVAIL DE DENTELLE »

Du côté de m2A Habitat, Eric Peter assure que tout est fait pour accompagner au mieux les locataires: « La cellule de relogement a été mise en place, dès le lendemain de l'annonce des démolitions en octobre » (une permanence se tient au 34 rue de l'Ill, les lundis de 13h30 à 16h30 et les mercredis de 9h à 12h). « Le but est de rencontrer toutes les familles, pour discuter de leur situation financière, familiale, de la taille d'appartement et de la localisation qu'elles souhaitent. C'est un travail de dentelle... », poursuit-il. « On a déjà rencontré 130 familles, mais on n'a pour l'instant six relogements effectifs. On va continuer les démarches pour les autres. On proposera autant de solutions que nécessaire. Ce sera peut-être long, mais on a encore du temps: 2022, c'est l'objectif; mais ce sera au cas par cas. Et en fonction de notre parc de logements et de ceux de nos confrères, on va faire des propositions de relogement les plus adaptées », promet le directeur général de m2A Habitat, en évoquant les 420 logements des Berges de la Doller, où sur les 398 familles concernées, « personne n'a été expulsé » et où « une solution a été trouvée pour tout le monde ».

autant rester là où on a grandi... » De plus, certains de ces habitants (notamment ceux-là, de la deuxième génération, des trentenaires et

quadragénaires, nés au Drouot, dont les parents y vivent parfois encore, et qui une fois adultes ont souhaité rester dans ce quartier

qu'ils affectionnent) déplorent la manière dont se passent les choses maintenant que le processus de relogement est enclenché.

Ils ont donc décidé de monter ce collectif pour « rassurer les gens, aller vers eux, leur expliquer leurs droits ». Car certains ont même vu un avocat: « Il m'a assuré qu'on avait droit à des logements pas plus vieux que cinq ans, que le déménagement sera pris en charge par m2A Habitat... Mais ça ils ne le disent pas », s'emporte Patrick\*, un retraité. Et Kenzo de suggérer « un référent neutre, pour accompagner plus humainement les gens ». C'est que ces habitants ont l'impression que les dés sont déjà jetés... « J'étais à la réunion du conseil participatif la semaine dernière... Il y avait très peu de personnes concernées; et on a voulu nous faire croire que tout se pas-

se bien... Mais ce n'est pas vrai! », s'indigne Amina: « on voudrait être mieux accompagnés, avoir le choix d'aller où on veut... il faut que l'humain soit pris en compte! »

## « Avoir le choix »

« Ma famille voudrait trouver un logement dans les environs, près de

la Poste, par exemple, pour que les enfants puissent continuer à aller dans la même école. C'est déjà un chamboulement traumatisant pour tout le monde... », poursuit Aliya, « sans parler des personnes âgées... Mon père a plus de 80 ans... mes parents ont peur de l'inconnu; si au moins, on leur proposait quelque chose de bien... Et nous, nous voulons continuer à vivre près d'eux... »

« Mais quand on demande des logements à Chalindrey, on nous dit qu'il n'y a rien de libre. Mais nous, on sait que des appartements se libèrent », déplore Kenzo. Patrick confirme: « J'aurais aimé les Bateillers, mais on m'a dit qu'il n'y avait rien. On m'a proposé une rue à Riedisheim où, on ne croirait pas... c'est pas pire qu'ici, mais c'est pareil! » Son ami Paul\*, au chômage, poursuit: « moi, ici, j'ai un F3; on m'a dit que je ne pourrais avoir qu'un F2, car je suis seul ».

Les habitants du Nouveau Drouot s'enflamment: « on nous parle de mixité; mais on s'oriente vers une nouvelle ghettoïsation. C'est de l'arrogance », s'emporte Kenzo qui aurait aussi aimé « un vrai travail de mémoire » au quartier, pour aider ses habitants à faire le deuil. ■

Michèle MARCHETTI

► \* Nous avons pris des pseudonymes d'emprunt, car les personnes craignent que leur prise de parole leur cause du tort dans leur recherche d'un nouveau logement.

## Fatima Jenn réclame « un pilote pour le logement »

Sollicitée par certains habitants du Drouot, Fatima Jenn, adjointe au maire de Mulhouse en charge du logement jusqu'en octobre dernier et aujourd'hui dans l'opposition municipale, interpelle la municipalité quant aux problèmes de logement à Mulhouse et propose même des pistes de travail...

FATIMA JENN, qui est aussi conseillère départementale, se défend d'être (pour l'instant du moins) en campagne électorale pour les municipales de 2020. Mais elle propose quand même un débat à Michèle Lutz sur la question, car pour elle, « le logement à Mulhouse a besoin d'un pilote ». Car « même si c'est une compétence communautaire, cela ne devrait pas empêcher la ville d'avoir une politique volontariste, comme le département le fait alors que ce n'est pas non plus sa compétence ».

Elle évoque ainsi plusieurs dossiers :

- **Le Drouot.** « Si un conseil participatif a enfin eu lieu, depuis trois ans, la loi imposerait un conseil citoyen. Il faut de la concertation, mettre en place des comités de relogement... Je comprends que les habitants s'organisent en collectif, quand tout est fait dans leur dos, sans aucune transparence », estime-t-elle.

- **Les Coteaux.** « La visite du Ministre en octobre a permis de lancer le programme Initiative Copropriétés. J'avais personnellement alerté

sur le sujet et je suis satisfaite de voir se concrétiser ce que j'ai porté au plus haut niveau », se félicite l'ancienne adjointe. « Mais je ne peux que déplorer le manque de coordination, le manque de moyens. Il est aberrant de constater que dans une ville de la taille de Mulhouse, où les problèmes de logement sont graves, nécessitent des réponses urgentes, des partenariats forts avec les habitants, les bailleurs, m2A, l'État et ses outils Anah, Anru, etc., le service Habitat soit totalement dégariné... »

- **Cœur de Ville.** « Quand j'étais adjointe, avec le député Bruno Fuchs on avait réussi à convaincre l'État qu'il fallait des réponses rapides pour le périmètre de Mulhouse, car si un immeuble s'effondre, c'est le maire qui est responsable. Or la Ville a décliné l'aide de l'État, car elle candidate pour la Grande opération urbaine, qui est à ce jour bien virtuelle et à bien plus long terme; et surtout intercommunale, alors que les relations ne sont pas toujours au beau fixe entre la Ville et m2A... »

Et Fatima Jenn, pour relever tous les défis du logement à Mulhouse, d'appeler à « un partenariat local porté par la Ville pour rendre les outils opérationnels et mobiliser les financements »; à un plus grand « volontarisme des élus et notamment de la maire de Mulhouse »; et à davantage de « transparence » et de « communication » avec les partenaires et avec les habitants pour ne pas oublier « ce qu'expriment les gilets jaunes... »

M.M.

## L'habitat, un choix politique

Directrice du renouvellement urbain au service Habitat mutualisé entre la ville de Mulhouse et m2A, Christine Tiret se veut rassurante pour le relogement des habitants du Drouot et en profite pour rappeler l'engagement de la collectivité en faveur de l'habitat.

« L'ACCOMPAGNEMENT des habitants du Drouot est très important. C'est d'abord le rôle du bailleur, et il est difficile d'interférer. Mais la Ville pourra être présente, avec m2AHabitat, s'il y a des demandes particulières, pour des familles en difficulté; on se rencontre d'ailleurs une fois par mois pour évoquer les situations les plus complexes », souligne Christine Tiret.

### Quid des minorations de loyer

Celle-ci précise que les négociations pour la signature de la convention Anru (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) sont en cours entre notamment

l'État, la collectivité et le bailleur, notamment sur la question des minorations de loyers (attribution d'une subvention « indemnité pour minoration de loyer » par l'État aux collectivités qui la reversent au bailleur, dans le cadre du relogement de ménages générés par les projets de renouvellement urbain du Nouveau programme national de renouvellement urbain, ndlr). Des négociations qui sont, selon Christine Tiret, sur le point d'aboutir. De nouveaux horizons s'ouvriront alors peut-être pour les habitants du Drouot...

Mais pour répondre à des habitants qui voudraient intégrer des logements qu'ils savent vacants, mais qu'ils se voient refuser, Christine Tiret souligne que le service Habitat (qui réunit une dizaine de personnes entre le programme d'intérêt général, l'habitat indigne, le logement social, l'aide à la pierre et le renouvellement urbain, un poste étant pour l'instant vacant à la copropriété) travaille sur la question des logements vacants, dont

le taux à Mulhouse a été évalué à 15 %.

« Un bureau d'études extérieur a été retenu. Son travail sur neuf à dix mois, sera de vérifier le nombre de vacances, mais aussi de les qualifier, de savoir pourquoi les logements sont vacants: problème de succession, mauvaise expérience, logement dégradé, etc; et ce qu'on peut faire pour y remédier », indique Christine Tiret qui explique ainsi pourquoi les outils à la disposition des collectivités ne sont pas encore appliqués: « une fois qu'on connaît les raisons des logements vacants, on pourra utiliser le bon levier, au bon endroit. Mais cela sera un choix politique... » Un choix politique, comme celui de ne pas adhérer au dispositif Cœur de Ville (ce programme dédié à la redynamisation du centre des villes moyennes), et dont d'aucuns espéraient réhabilitations et nouvelles disponibilités... « On savait que suivrait sous peu un autre dispositif, plus intéressant, plus adapté à une ville de la taille de Mulhouse: la GOU (Grande opération urbaine).

Ainsi, un travail est en cours et des échanges ont lieu entre le ministère et la Ville. On attend une enveloppe d'ici le mois de mars... », promet Christine Tiret.

### Processus de deuil et travail de mémoire

Celle-ci ne peut que reconnaître que ce que vivent les habitants du Drouot s'apparente à « un processus de deuil ». Et d'assurer que la Ville réfléchit à réaliser un travail de mémoire, d'ailleurs imposé par l'Anru.

Pour l'instant, pas de conseil citoyen, sur le secteur, mais Christine Tiret explique que le périmètre du Drouot, quasiment en intégralité en quartier prioritaire, fait que le conseil participatif suffit: « Lors du conseil participatif de février, on a fait une première présentation du travail sur la photo qu'on a engagé pour ce travail de mémoire. Mais on a peu de retours des habitants pour l'instant, conclut-elle, pour savoir si on continue à travailler sur ça, ou sur autre chose... » ■

M.M.